

OPTION FACULTATIVE HIPPOLOGIE – EQUITATION

L'option facultative hippologie - équitation concerne la filière générale et technologique (classes de 2^{nde} GT et du cycle STAV) ainsi que les élèves de la filière professionnelle (classes de 2^{nde} pro et du cycle bac pro CGEA).

L'inscription **implique la présence assidue** de l'élève en cours et en pratique, sous peine d'être exclu de l'option. Seul un certificat médical peut excuser la non présence de l'élève durant l'heure de pratique. Les optionnaires auront des évaluations comptabilisées dans leur moyenne trimestrielle et inscrites à l'examen. Une exclusion de l'option est envisageable pour manque d'assiduité.

L'engagement dans l'option est définitif pour le cycle (cycle 1/seconde ; cycle 2/1^{ère} et Terminale). C'est un choix des élèves et des familles non révoquant sauf pour cas de force majeure)

Présentation :

- 1 heure par semaine de pratique de l'équitation au centre équestre d'Ouzana situé sur la commune de Brémontier Merval.
- 1 heure par semaine de cours théoriques d'hippologie.
 - Les élèves de 2^{nde} étudient les connaissances vues dans les diplômes type « Galops ».
 - Les apprenants des cycles bac suivent des cours zootechniques basés sur l'alimentation, la reproduction et la santé du cheval.
- Plusieurs sorties sont organisées durant l'année scolaire : salon du cheval, hippodrome de Mauquenchy, visites de Haras, CSI 4* indoor de Rouen...

Conditions :

- Présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'équitation
- Présentation de la photocopie de la licence fédérale 2022 (*pour les cavaliers licenciés*). La licence est obligatoire pour pouvoir monter à cheval.
- L'intégration dans l'option nécessite un minimum d'expérience en équitation équivalent au Galop 3 (niveau) afin d'harmoniser les groupes. Un test de positionnement sera réalisé, après adhésion, afin de confirmer le niveau et dans le cas échéant, votre enfant pourra se voir refuser son inscription pour cette année.

Équipements de sécurité obligatoires dont les élèves seront responsables et non le lycée en cas de vols, pertes ou dégradations :

- Un pantalon d'équitation
- Une paire de bottes ou de boots et de mini chaps
- Une bombe ou un casque aux normes en vigueur
- Le gilet de protection est exigé à cheval

Coût pour la famille en 2023/2024 :

- Possibilité de prendre la licence fédérale au centre équestre d'Ouzana (25 € pour les mineurs et 36 € pour les majeurs) en septembre pour les non licenciés. (à l'ordre du centre Equestre)
- Participation pour l'année aux cours d'équitation : **350 €**

1^{er} trimestre : 40 % = 140 € 2^{ème} trimestre : 40 % = 140 € 3^{ème} trimestre : 20 % = 70 €

Un dépôt de 3 chèques (140€ / 140€ / 70€) à l'ordre de l'Agent comptable de l'EPLFPA 76 sera effectué à la rentrée scolaire. (Date d'encaissement : octobre / février / mai)

A la demande des familles, une facture d'acquiescement pourra leur être adressée à chaque début de trimestre.

A noter : après les vacances de la Toussaint, toute démission ou absences injustifiées (hors dispense avec certificat médical) ne donneront pas lieu à un remboursement.

Pour information, l'établissement prend à sa charge les déplacements, une partie du coût des séances de pratique ainsi que les sorties extérieures payantes.

Merci de compléter le coupon ci-joint valant engagement.

OPTION FACULTATIVE HIPPOLOGIE – EQUITATION

COUPON REPONSE VALANT ENGAGEMENT ET INSCRIPTION A L'OPTION HIPPOLOGIE

Madame, Monsieur,, responsable légal de l'élève..... en
classe de autorise mon enfant à participer à l'option hippologie pour l'année 2023/2024.

Nous nous engageons à :

- respecter les conditions d'admission à cette option. (assiduité, évaluation, ...)
- présenter les documents nécessaires à l'inscription
- ce que mon enfant dispose des équipements de sécurité nécessaires à la pratique de l'option
- fournir les 3 chèques (140€ / 140€ / 70€) à l'ordre **de l'Agent comptable de l'EPLEFPA 76.**

A.....le..... **Signature :**